

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT DEUX

Le 15 Septembre à 19 h00

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 08 septembre 2022

Présents: M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M GODINOT Alain, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, Mme VAGINAY Hélène, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M HERTZOG Etienne, M LACROIX Jérémie, Mme PONCET Sylvie, M VALENTIN Alain, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc (19h07), Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M. MORIER Yves, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 38

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme BOURNEZ Christine, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LE PAGE Clément, Mme JOLY Michelle, Mme CARRENO Mercédès, M AUBRET Alain remplacé par M MORIER Yves, Mme LARDET Anne Sophie

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, M BERTHELIER Bruno à M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à M HERTZOG Etienne, M LAPALLUS Marc à M CHIGNIER Bernard, M BUTAUD Jean Charles à Mme GASDON Christine, Mme JOLY Michelle à M LAMARQUE Michel, Mme CARRENO Mercédès à M VALORGE René

Election d'un secrétaire de séance : M GROSDENIS Henri, (Arcinges)

N°2022/N°139

OBJET : PCAET - AVENANT N°1 AU CONTRAT D'AMENAGEMENTS DE MOBILITES VERTES

Monsieur Guillaume DESCAVE, vice-président en charge du Plan Climat, rappelle que la collectivité a signé une convention de coopération en matière de mobilité avec la Région AURA (délibération n°2021/083 en date du 15 avril 2021). Cette convention décrit l'ensemble des thématiques et blocs de compétence qui pourront faire l'objet d'un accompagnement par la Région en matière de mobilité.

Charlieu Belmont Communauté et la Région AURA ont également signé par la suite un Contrat d'Aménagements de Mobilités vertes, validé par délibération n°2022/028 en date du 10/02/2022, signé le 5/07/2022, qui prévoit une subvention de la part de la Région pour la mise en place d'équipements permettant le stationnement des vélos sur le territoire de Charlieu Belmont.

Ainsi, 46 arceaux ont pu être achetés et déployés sur 11 communes, de même qu'une consigne sur la commune de Charlieu.

Dans ce cadre, la Région a pris en charge 100% du montant HT de la dépense pour 42 arceaux situés à moins de 50m d'un arrêt de bus, et 80% du montant HT de la dépense pour 4 arceaux situés à plus de 50m d'un arrêt de bus et la consigne.

Par courrier daté du 25 juillet 2022, Charlieu Belmont Communauté a souhaité apporter une demande complémentaire pour 85 nouveaux arceaux vélos répartis sur 10 communes de son territoire.

M. le Président propose donc la signature d'un avenant n°1 venant compléter le contrat initial signé le 5 juillet dernier.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide l'avenant n°1 au contrat d'aménagements de mobilités vertes prévoyant l'achat de 85 nouveaux arceaux vélos répartis sur 10 communes du territoire.
- Autorise M. le Président à signer ledit avenant.

- Autorise M. le Président à percevoir la recette liée au projet d'achat d'arceaux pour le compte des communes du territoire si validé par la Région AURA et d'en supporter le reste à charge afférent.
- Indique que les dépenses et les recettes sont inscrites en investissement au budget principal.

Le secrétaire de séance
Représentant de la commune de Arcinges
M Henri GROSDENIS



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20220915-N2022-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2022